

Le Pacifique sous Trump 2 : entre militarisation et extractivisme

Jess Marinaccio | 6 août 2025 | ARTICLES | 



Je suis citoyenne américaine et j'ai précédemment travaillé pour le ministère des Affaires étrangères des Tuvalu, un État insulaire du Pacifique. Lors de cette expérience, les États-Unis étaient relativement absents. Les principaux pays donateurs et partenaires avec lesquels nous avons des interactions fréquentes étaient l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Taïwan et le Japon, tandis que les États-Unis semblaient à peine présents.

La présidence de Joe Biden a changé la donne. Les États-Unis, qui s'intéressaient de plus en plus activement au Pacifique, ont été mis en avant lors de plusieurs réunions régionales. En 2023 et 2024, ils ont même promis, pour la première fois, un soutien financier au projet de câble sous-marin des Tuvalu, ce qui assurerait une connexion Internet fiable et, espérons-le, peu coûteuse à l'archipel. Je n'aurais jamais imaginé un tel niveau d'engagement de la part des États-Unis lorsque j'ai commencé ma mission aux Tuvalu en 2020.

Cependant, avec le retour au pouvoir de Donald Trump en 2025 et la réduction rapide de l'aide américaine, nous sommes amenés à nous demander si les États-Unis poursuivront leur engagement dans le Pacifique et, si oui, sous quelle forme. Ci-dessous, j'avance que, si Trump 2 ne mettra sans doute pas fin à la présence américaine dans la région, cet engagement sera probablement caractérisé par une action unilatérale des États-Unis, plutôt que par des efforts diplomatiques mutuels.

Contexte historique des États-Unis dans le Pacifique

Les États-Unis sont présents dans le Pacifique depuis les années 1800, lorsqu'ils ont colonisé certaines parties de la région. Ils contrôlent encore aujourd'hui des territoires, tels que Guam, le Commonwealth des îles Mariannes du Nord (CNMI) et les Samoa américaines, sans oublier l'État d'Hawaï. Les États-Unis ont également contribué à la militarisation dans le Pacifique, non seulement dans leurs territoires actuels, mais aussi dans d'anciens territoires sous tutelle, tels que les États fédérés de Micronésie, la République des Îles Marshall et les Palaos.

Au cours de la décolonisation du Pacifique (qui a commencé dans les années 1960 et s'est étendue jusqu'aux années 1980), période pendant laquelle l'Union soviétique s'est également intéressée à la région, l'engagement des États-Unis était minime. Le gouvernement américain ne parvenait pas à nouer de relations solides avec les nouvelles nations indépendantes du Pacifique. Alors, lorsqu'au début des années 2000, la Chine a commencé à se concentrer davantage sur l'établissement de partenariats bilatéraux et multilatéraux avec les États insulaires du Pacifique afin d'étendre son influence, les États-Unis se sont empressés de réaffirmer leur présence, ce qui a été particulièrement évident sous la présidence de Joe Biden (2021-2025). Un engagement notable avait également été observé sous la présidence de Barack Obama (2009-2017) et pendant le premier mandat de Donald Trump (2017-2021), ainsi qu'à l'occasion de tentatives antérieures, dans les années 1990, sous la présidence de George W. Bush.

Sous l'administration Biden, les États-Unis ont proposé d'ouvrir de nouvelles ambassades dans certains États insulaires (Tonga, Vanuatu, îles Salomon et Kiribati) et ont décidé de collaborer plus étroitement sur des priorités régionales, telles que la pêche et le changement climatique, dans le cadre d'engagements politiques et financiers conformes à la « Pacific Partnership Strategy » et à la « Declaration on US-Pacific Partnership ». Tout en conservant ses intérêts coloniaux et militaires dans la région, l'administration Biden a également cherché à renforcer ses liens avec les États insulaires sur le fondement de ce qui était considéré comme des priorités régionales, en favorisant les relations diplomatiques bilatérales et multilatérales afin de contrer l'influence de la Chine.

Malgré ses intentions coopératives, l'approche de Joe Biden envers le Pacifique a été critiquée pour son caractère « dirigiste » et « hégémonique ». Pourtant, sous la deuxième administration Trump en 2025, la volonté du 46^e président américain de renforcer une forme de camaraderie diplomatique entre les États-Unis et le Pacifique sur la base des priorités de cette région, aussi imparfaite soit-elle, semble avoir été complètement abandonnée. Donald Trump s'est retiré de l'accord de Paris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a mis fin à la plupart des programmes d'aide étrangère par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et a imposé sans distinction des droits de douane à certains États du Pacifique. Ces mesures n'ont pas été bien accueillies par ces derniers et semblaient indiquer que Washington pourrait se détourner à nouveau de la région.

Au début de son second mandat, Donald Trump a accéléré l'exploitation marine du Pacifique en proclamant l'ouverture du Pacific Remote Islands Marine National Monument (PRIMNM) à la pêche commerciale par les navires battant pavillon américain et en signant un décret visant à accélérer l'exploitation minière des fonds marins dans le plateau continental extérieur des États-Unis et dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ABNJ). Ces mesures, combinées aux projets de renforcement militaire américain dans le Pacifique, montrent que l'intérêt de Washington pour la région ne repose peut-être plus sur le développement de la diplomatie, l'établissement de relations bilatérales et multilatérales, ou la promotion des priorités du Pacifique, comme c'était le cas sous l'administration Biden.

Au contraire, l'intérêt des États-Unis pour la région repose désormais sur des actions unilatérales visant à exploiter les ressources du Pacifique et à dominer ses terres et ses mers afin de satisfaire les exigences de la concurrence entre grandes puissances. À l'instar de l'administration Biden, l'attention portée par Donald Trump au Pacifique repose sur une perception de la menace chinoise et sur la nécessité d'affirmer sa domination mondiale. Cependant, la concrétisation de cette attention par des mesures unilatérales montre à quel point une politique intérieure et étrangère axée sur l'« *America First* », qui ne considère pas la coopération ou la diplomatie commune comme utiles à la réalisation des objectifs stratégiques et politiques des États-Unis, favorise une exploitation généralisée couplée à un mépris du bien-être des peuples et des gouvernements du Pacifique.

Il est intéressant de noter que, si les États insulaires du Pacifique s'opposent aux actions unilatérales de Donald Trump, tous leurs dirigeants n'ont pas publiquement pris position. L'exploitation assumée des États-Unis à l'égard du Pacifique met en évidence ce qui, dans certains cas, a généré des divisions dans la région, en particulier dans le domaine de la pêche.

Ouverture du PRIMNM à la pêche commerciale américaine

Le 17 avril 2025, une proclamation présidentielle de Donald Trump (« Unleashing American Commercial Fishing in the Pacific ») a ouvert de vastes portions du PRIMNM à la pêche commerciale pour les navires battant pavillon américain. Le PRIMNM couvre une superficie de 495 189 mi² (1 282 534 km²) dans l'océan Pacifique. Il protège les poissons, les oiseaux, les coraux et tant d'autres espèces dans la région des îles Baker, Howland et Jarvis, des atolls Wake, Johnston et Palmyra, ainsi que du récif Kingman, qui sont des territoires non organisés et pour la plupart non incorporés des États-Unis. Cette aire marine protégée a été créée sous George W. Bush en 2009, puis agrandie sous Barack Obama en 2014. La pêche commerciale y est interdite depuis sa création. Il est important de noter que le PRIMNM représente environ 18 % de l'immense zone économique exclusive (ZEE) des États-Unis. Cette ZEE s'étend sur 200 milles marins à partir des eaux territoriales américaines adjacentes à

des États comme Hawaï et à des territoires américains dans le Pacifique (notamment les Samoa américaines). Elle confère aux États-Unis des droits exclusifs de pêche dans ces eaux, auxquelles les autres pays ne peuvent pas accéder librement. D'un point de vue commercial, le PRIMNM a interdit la pêche commerciale aux navires américains dans près d'un cinquième de la ZEE américaine.

La déclaration de Donald Trump [a servi à justifier l'ouverture du PRIMNM à la pêche commerciale américaine](#), au motif qu'il ne protégeait pas efficacement les stocks halieutiques et que sa fermeture portait préjudice à la fois aux flottes américaines et aux Samoa américaines, dont l'économie privée « dépend à plus de 80 % de l'industrie de la pêche ». [Des universitaires ont fait valoir](#) qu'en créant des aires marines protégées, telles que le PRIMNM, les administrations américaines précédentes ont manipulé les arguments de protection de l'environnement pour territorialiser la mer et fermer les eaux américaines à l'usage militaire. Cependant, la décision de Trump d'ouvrir le PRIMNM a ignoré tout argument de préservation de l'environnement et de la biodiversité du Pacifique, en particulier compte tenu des effets de la crise climatique, et a plutôt recouru à une action unilatérale pour garantir des avantages commerciaux aux États-Unis. Cela montre comment l'administration Trump est revenue à une mentalité coloniale, selon laquelle la valeur du Pacifique est mesurée uniquement en fonction des ressources qui peuvent être extraites de l'océan et de ce que ces ressources offrent aux États-Unis. N'ont en revanche pas été pris en compte l'importance de la propriété communautaire ni les concepts de protection de l'environnement, qui sont pourtant profondément significatifs pour la diplomatie dans le Pacifique.

Les réactions dans le Pacifique insulaire à la décision de Donald Trump ont été très mitigées. Le représentant du Congrès des Samoa américaines, [Uifa'atali Aumua Amata Coleman Radewagen, a demandé à Trump](#) d'ouvrir le PRIMNM à la pêche et il était également présent à la Maison-Blanche lorsque l'annonce a eu lieu. Le gouverneur du CNMI, [Arnold Palacios, a également manifesté son soutien](#) à cette décision. Il est à noter que [tous deux ont invoqué la nécessité de concurrencer les navires de pêche battant pavillon chinois](#) dans le Pacifique pour justifier leur soutien à cette mesure.

Cependant, [des citoyens et des responsables du CNMI et d'Hawaï s'y sont opposés](#), invoquant des préoccupations environnementales et soulignant leur conviction selon laquelle le PRIMNM revêt une profonde signification culturelle pour les Océaniens et ne doit pas être sacrifié au profit de la pêche commerciale. Ils [ont en outre fait valoir que l'ouverture](#) du PRIMNM à la pêche commerciale menacerait la durabilité de l'océan Pacifique pour les générations futures. À l'instar [du déni concernant le changement climatique](#) et des [coupes budgétaires dans l'Agence américaine de protection de l'environnement](#) par l'administration Trump, l'ouverture d'aires marines protégées (AMP) démontre le poids donné au profit humain au détriment de l'environnement. La réponse divisée du Pacifique à la proclamation de Donald Trump suggère que, bien que la région soit connue pour sa gouvernance respectueuse de l'environnement, elle manque d'unité sur la question pour pouvoir s'opposer efficacement aux États-Unis.

Accélération de l'exploitation minière des fonds marins

Cependant, [le décret signé par Donald Trump](#) le 24 avril 2025 (une semaine après la proclamation de l'ouverture du PRIMNM), visant à accélérer l'exploitation minière des fonds marins dans le plateau continental extérieur des États-Unis et les ABNJ (« Unleashing America's Offshore Critical Minerals and Resources »), a autrement plus choqué et créé la controverse dans le Pacifique.

De la même manière que les États-Unis revendiquent des droits exclusifs de pêche dans leur ZEE, ils [disposent également de droits exclusifs d'exploitation minière](#) des fonds marins de leur ZEE et de leur plateau continental extérieur pour des minéraux précieux comme le nickel. Pour rappel, les ZEE s'étendent jusqu'à 200 milles marins à partir des eaux territoriales d'un pays, tandis que le plateau continental peut s'étendre encore plus loin, en fonction des caractéristiques des fonds marins. En outre, bien que [les ABNJ concernent les eaux internationales qui ne sont pas contrôlées par une seule nation](#), les [États-Unis revendiquent également le droit d'y exploiter les ressources minérales](#). Il est important de noter que les [États-Unis n'ont pas ratifié la Convention des Nations unies sur le droit de la mer \(CNUDM\)](#), un traité international qui fournit un cadre juridique pour les activités maritimes, telles que la pêche et l'exploitation minière des fonds marins, arguant que cet accord limiterait leurs libertés maritimes. [Comme l'ont fait valoir certains chercheurs](#), cela permet aux États-Unis de revendiquer unilatéralement des droits sur l'exploitation minière des fonds marins, une pratique inaccessible à la majorité des pays, puisque 170 parties ont ratifié la CNUDM.

Le décret de Donald Trump accélérerait l'exploitation de ces droits revendiqués. Cependant, le développement de l'exploitation minière des fonds marins en tant qu'industrie a été lent jusqu'à présent, à la fois parce qu'[il est technologiquement compliqué d'exploiter les fonds marins en profondeur](#) et parce que [les protocoles d'exploitation minière dans les zones ABNJ n'ont pas encore été finalisés](#) par [l'Autorité internationale des fonds marins \(AIFM\)](#), qui contrôle les activités d'exploitation minière des

fonds marins dans les zones ABNJ et [rassemble les pays favorables et opposés à l'exploitation minière](#) (les États-Unis n'ayant pas ratifié la CNUDM, ils ne sont qu'observateurs au sein de l'AIFM).

Donald Trump a efficacement contourné toutes ces questions [en ordonnant le développement rapide](#) de « capacités nationales pour l'exploration [...] et le traitement des ressources minérales des fonds marins grâce à une simplification des procédures d'autorisation » et en appelant les responsables à « accélérer le processus d'examen et de délivrance des licences d'exploration minière des fonds marins et des permis d'exploitation commerciale ». Une grande partie de cette exploitation minière accélérée aurait lieu dans le Pacifique, [qui a été identifié comme un site privilégié](#), en particulier dans les zones ABNJ, sur une partie importante du plateau continental extérieur des États-Unis, mais [elle contournerait complètement la consultation des pays du Pacifique ou de l'AIFM](#).

À l'instar de la proclamation de Donald Trump sur le PRIMNM, [le décret sur l'exploitation minière des fonds marins met l'accent](#) sur l'« avantage économique et stratégique » des États-Unis, tout en ignorant les risques majeurs que l'exploitation minière des fonds marins peut faire peser sur les écosystèmes océaniques, d'autant plus que [l'on sait très peu de choses sur les impacts](#) que ce processus peut avoir sur les environnements sous-marins. Le décret va également plus loin que la proclamation sur le PRIMNM [en mentionnant directement la concurrence avec la Chine](#) et la nécessité pour les États-Unis de « contrer [son] influence croissante [...] sur les ressources minérales des fonds marins » pour justifier l'accélération de l'exploitation minière. Sous Trump, les États-Unis considèrent le Pacifique non seulement comme un trésor de ressources pouvant être facilement et unilatéralement exploitées, mais aussi comme un site clé dans leur stratégie visant à réduire leur dépendance vis-à-vis de la Chine, par le biais de l'extraction des ressources plutôt que par l'action diplomatique.

L'impact du décret de Donald Trump sur l'exploitation minière des fonds marins sera probablement considérable dans le Pacifique. En effet, il portera préjudice aux États et territoires du Pacifique tels que les Tuvalu, le Vanuatu, les Palaos, les Fidji, les Samoa et la Nouvelle-Calédonie, [qui ont appelé à un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins ou l'ont interdite](#), tout en autorisant l'exploitation minière dans le plateau continental extérieur des États-Unis et dans les ABNJ situées à proximité de zones où cette activité n'est pas souhaitée. Il [fait également peser une menace économique](#) sur des États comme Nauru et le Royaume des Tonga, qui poursuivent activement l'exploitation minière des fonds marins dans le cadre des processus de l'AIFM, mais beaucoup plus lentement que ce que permettra la procédure accélérée promise par Trump. Une société minière des fonds marins, The Metals Company, qui a collaboré avec Nauru et les Tonga, [a déjà demandé un permis d'exploitation minière aux États-Unis](#), signalant que [ses relations avec ses partenaires du Pacifique ont changé en raison du décret de Trump](#). [The Metals Company aurait même incité Nauru et Tonga](#) à se lancer dans l'exploitation minière en dehors de l'AIFM.

Des [militants se sont par ailleurs opposés au décret de Donald Trump](#), car il participe de la compétition stratégique entre la Chine et les États-Unis, d'une part, et de la militarisation en cours dans la région, d'autre part. Ces deux phénomènes se traduisent en effet par l'intention d'utiliser les minéraux des fonds marins pour le développement d'armes. Bien que tous les États du Pacifique et leur population ne s'opposent pas à ce décret pour des raisons environnementales, la logique extractiviste de l'« *America First* » de Trump risque d'aliéner à la fois ceux qui s'inquiètent des destructions environnementales que pourrait entraîner la ruée vers l'exploitation minière des fonds marins au profit de puissances étrangères et ceux qui espèrent tirer des avantages économiques considérables de cette activité. Cette logique pourrait à l'inverse exacerber les tensions entre ces deux groupes. Elle est en tout cas le signe d'une administration intéressée par l'exploitation unilatérale des ressources du Pacifique, au détriment des relations diplomatiques avec cette région.

Militarisation et menace de conflit avec la Chine

L'intérêt de l'administration Trump pour l'exploitation des ressources naturelles du Pacifique à des fins économiques, au détriment des populations et des gouvernements de cette région, est également lié à la militarisation accrue du Pacifique sous le mandat du 47^e président des États-Unis.

Cette [militarisation est mise en œuvre en prévision d'un conflit avec la Chine](#) dans les territoires américains du Pacifique, à Guam et dans les îles Mariannes du Nord, ainsi que dans des nations indépendantes du Pacifique, telles que les États fédérés de Micronésie et les îles asiatiques de l'océan Pacifique, comme Taïwan et Okinawa. Elle illustre le fait que l'administration Trump considère le Pacifique comme un lieu d'extraction des ressources ou un terrain d'opération militaire : le Pacifique est en effet largement perçu comme une possession américaine et non comme un lieu de diplomatie.

Les mesures visant à renforcer et à étendre la présence militaire américaine dans le Pacifique, motivées par la crainte d'un conflit imminent avec la Chine, sont évidentes depuis le début du second mandat de Donald Trump. Le [premier voyage dans le Pacifique du secrétaire américain à la Défense](#), Pete Hegseth, comprenait une visite au territoire américain de Guam, plus proche de la Chine que du continent américain. Il s'agissait également de la première visite d'un secrétaire américain à la Défense à

Guam depuis 20 ans. [Hegseth a fait de la préparation des États-Unis à un conflit avec la Chine une priorité](#), en misant sur le fait que Guam serait une cible majeure pour Pékin. Le [projet de loi « One Big Beautiful Bill Act » de Trump pour 2025 prévoit également](#) 200 millions de dollars pour l'accélération du programme de défense de Guam et des milliards de dollars pour soutenir le Commandement indopacifique des États-Unis (USINDOPACOM).

Il convient de noter que le récent renforcement militaire américain dans le Pacifique n'a pas commencé avec la deuxième administration Trump, car il avait déjà débuté lors de son premier passage à la Maison-Blanche et avait été poursuivi par Joe Biden. Cependant, si l'on considère également les mesures en matière de pêche et d'exploitation minière des fonds marins, la poursuite de l'expansion militaire de Donald Trump depuis le début de son second mandat permet d'affirmer que l'attitude dominante de son administration envers le Pacifique se renforce et fait partie intégrante de sa politique.

Des [commentateurs locaux ont fait remarquer](#) que, sous Donald Trump, les déclarations concernant Guam suggèrent que les États-Unis cherchent à y étendre leur présence militaire, ainsi que dans d'autres régions du Pacifique, car, si Guam était ciblée lors d'un conflit avec la Chine (ce qu'elle serait très probablement), les États-Unis devraient se tourner vers des sites et des ressources militaires situés dans les pays voisins. Ainsi, [les États-Unis sont prêts à sacrifier Guam et sa population](#) dans une guerre potentielle avec la Chine, mais cherchent également à protéger le territoire continental des États-Unis des conséquences d'une guerre en militarisant des zones de plus en plus importantes dans le Pacifique afin de ralentir l'avancée chinoise.

Outre l'intérêt des États-Unis pour l'accélération de l'exploitation minière des fonds marins afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de la Chine, la militarisation accrue du Pacifique révèle donc que les États-Unis considèrent cette région comme un tampon et un moyen de vaincre la Chine plutôt que comme un lieu où mener une diplomatie mutuellement bénéfique.

*

**

Il ne fait aucun doute que toutes les administrations américaines qui se sont intéressées au Pacifique ont cherché à tirer profit d'une manière ou d'une autre des ressources qui s'y trouvent.

Cependant, sous Joe Biden, ces objectifs plus unilatéraux ont été associés ou mis en œuvre dans le cadre d'une tentative de renforcer les partenariats avec les États et territoires du Pacifique sur la base d'intérêts communs et d'un espoir de gains mutuels. S'il est clair que le Pacifique est important pour l'administration Trump en raison de ce que les États-Unis peuvent tirer de cette région (des ressources halieutiques, des minerais ou des terres pour y installer des bases militaires), elle a indiqué que les États-Unis privilégieraient probablement l'action unilatérale plutôt que la diplomatie pour atteindre leurs objectifs. La dimension militaire illustre en outre le fait que les intérêts de Donald Trump dans le Pacifique s'articulent autour de la mise en échec la Chine, contre laquelle il considère qu'il faut impérativement se défendre. Elle démontre l'approche d'une grande puissance qui vise à gérer les dynamiques régionales et mondiales depuis une position de force hégémonique.

Cependant, l'administration Trump se rendra un mauvais service si elle compte sur des actions unilatérales pour atteindre ses objectifs dans le Pacifique. Alors que [la Chine renforce sa présence diplomatique](#) dans le Pacifique, [se positionnant comme un partenaire alternatif](#) pour des États frustrés par l'approche occidentale, qualifiée de (néo)coloniale, une administration américaine belliqueuse affichant un mépris pour les peuples et les gouvernements du Pacifique ne fera que les pousser à s'éloigner des États-Unis, et pourrait les conduire à nouer davantage de partenariats avec la Chine.

Les États-Unis auront beau disposer d'une présence militaire extrêmement forte dans le Pacifique, s'ils se confrontent continuellement à des nations situées dans des zones stratégiques et lassent ces dernières par leur déni du changement climatique, leur surpêche et leur extractivisme minier, ils risquent fort de se retrouver du côté des perdants lors d'un conflit régional avec la Chine.

Crédit image : [SCM Jeans](#)

— • — — • • — — • • •

Jess Marinaccio

Dr. Jess Marinaccio @[jess_marinaccio](#) est professeure adjointe en études asiatiques et pacifiques à la California State University de Dominguez Hills, après avoir travaillé au ministère des Affaires étrangères des Tuvalu. Les recherches du Dr. Marinaccio portent sur la diplomatie dans le Pacifique, ainsi que sur les activités des pêcheries taïwanaises dans la région.

Comment citer cette publication

Jess Marinaccio, « Le Pacifique sous Trump 2 : entre militarisation et extractivisme », trad., *Le Rubicon*, vol. 5, 6 août 2025 [<https://lerubicon.org/le-pacifique-sous-trump-2-entre-militarisation-et-extractivisme/>].